



**PRÉFÈTE DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2022-155**

PUBLIÉ LE 21 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de Bordeaux /

R75-2022-09-20-00003 - Arrêté initial portant nomination des membres de l'URSSAF du Limousin (3 pages)	Page 3
R75-2022-03-18-00006 - Arrêté initial portant nomination des membres du conseil d'administration de l'URSSAF Aquitaine (3 pages)	Page 7
R75-2022-03-18-00007 - Arrêté initial portant nomination des membres du conseil de l'URSSAF Poitou-Charentes (3 pages)	Page 11
R75-2022-08-11-00005 - Arrêté portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de l' URSSAF Poitou-Charentes (1 page)	Page 15
R75-2022-09-20-00002 - Arrêté portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de l'URSSAF 31 (1 page)	Page 17
R75-2022-03-18-00005 - Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'URSSAF 31 (3 pages)	Page 19

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2022-09-20-00003

Arrêté initial portant nomination des membres de
l'URSSAF du Limousin



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°10 / 2022

portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Limousin

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu les désignations formulées par l'IRPSTI Nouvelle-Aquitaine le 31 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Limousin ;

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaires :

- Monsieur David AUBESSARD
- Madame Nadine FERRIERE

Suppléants :

- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

- Monsieur Pierre DIJOUX
- Madame Sylvie ROGER PONS

Suppléants :

- Monsieur Wilfried LANG
- Madame Aurore STADELMANN

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

Titulaires :

- Monsieur Éric BRUNIE
- Madame Sandrine RAYNAL

Suppléants :

- Monsieur Romuald SAZERAT
- Madame Blandine VANDROY NOURI

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

- Monsieur Philippe BAJOU

Suppléant :

- Madame Pascale GIMENEZ

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

- Madame Christine BOUSSARD

Suppléant :

- Monsieur Jean-Claude CLAVEL

2° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Madame Marie-Line CHARPENTIER
- Monsieur Pierre TREILLARD

Suppléants :

- Madame Brigitte BARDEAU-GIRY
- Madame Véronique BESSE

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Madame Alexandra FROIDEFOND
- Madame Marie MARQUET

Suppléant :

- Madame Emilie JOUANNET
- Madame Nathalie SOURDOULAUD

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Pierre AGNOUX

Suppléant :

- Monsieur Christophe ROCHE

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Monsieur Jean-Luc VIGINIAT

Suppléant :

- Madame Edith SALOMON

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :

- *Siège vacant*

Suppléant :

- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Stéphane THOUIN

Suppléant :

- Monsieur Alexandre LAVENT

Sur désignation de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants de Nouvelle Aquitaine (IRPSTI) avec voix consultative :

- Madame Véronique HEINGLE

4° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Isabelle CAZAL
- Monsieur Philippe PIERRE
- Madame Isabelle PINLOCHE
- Monsieur Jean-Marc RIOUX

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 18 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale



Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2022-03-18-00006

Arrêté initial portant nomination des membres du
conseil d'administration de l'URSSAF Aquitaine



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n° 11 / 2022

portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Aquitaine

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu les désignations formulées par l'IRPSTI Nouvelle-Aquitaine le 31 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

A R R Ê T E

Article 1

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Aquitaine ;

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaires :

- Monsieur Serge FILLOL
- Monsieur Henri-Jean PORTAIL

Suppléants :

- Madame Christelle BONNEAU
- Madame Brigitte DUSSARRAT

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

- Monsieur Philippe MANO
- Monsieur Ramuntcho PEREZ

Suppléants :

- Monsieur Yannick HERVOUET
- Monsieur Manuel PEREIRA DE SOUSA

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

Titulaires :

- Madame Brigitte LAVIGNE
- Monsieur Marc ABRIBAT

Suppléants :

- Monsieur Luc QUEMENEUR
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

- Monsieur Dominique MUCCI

Suppléant :

- Monsieur Emmanuel SELVES

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

- Madame Mauricette POULAIN DE LAFONTAINE

Suppléant :

- Monsieur Patrick REY

2° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Monsieur Laurent GAUSSENS
- Madame Patricia MARRACQ

Suppléants :

- Monsieur Romain SORT
- Monsieur Fabien PELISSIER-URBAIN

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Monsieur Jean-Paul PAGOLA
- Monsieur Jean-François SABOURDY

Suppléant :

- Monsieur Silvestre MARVIE
- Monsieur Frédéric PETITTEVILLE

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Laurent CHASSAINT

Suppléant :

- Madame Nathalie DEJEAN

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Monsieur Pascal COMBEAU

Suppléant :

- Monsieur Terence ROBERT

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :

- Monsieur Aymeric CHATEL

Suppléant :

- Monsieur Nicolas VISEUR

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Luc ERHARD

Suppléant :

- Monsieur Damien COURREGES

Sur désignation de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants de Nouvelle Aquitaine (IRPSTI) avec voix consultative :

- Madame Astrid CHAMBARAUD

4° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme

Sur désignation de la Préfète de région :

- Madame Xavière ESTURGIE
- Madame Isabelle DAUGAREILH
- Monsieur Thierry LASSAGNE
- Madame Axelle TROCHU

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 18 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale



Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2022-03-18-00007

Arrêté initial portant nomination des membres du
conseil de l'URSSAF Poitou-Charentes



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n° 7 / 2022

portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Poitou-Charentes

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par la Préfète de région en date du 27 janvier 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu les désignations formulées par l'IRPSTI Nouvelle-Aquitaine le 31 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Poitou-Charentes ;

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaires :

- Monsieur Stanislas BAUGÉ
- Monsieur David BODIN

Suppléants :

- Monsieur Mickaël LABLANCHE
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

- Monsieur Richard MOUCLIER
- Monsieur Patrick PINAUD

Suppléants :

- Monsieur Alain BARREAU
- Madame Anne-Lise GAZEAU

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

Titulaires :

- Madame Françoise FLEURANT
- Monsieur Christophe FRANCOIS DIT SORTON

Suppléants :

- Monsieur Rabah HADDADJ
- *Siège vacant*

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

- Monsieur Freddy ALLAH-RABAYE

Suppléant :

- Monsieur Jean-Pierre ESPAGNET

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

- Monsieur Éric NICODEME

Suppléant :

- Monsieur Vincent HERVIOT

2° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Monsieur Frédéric MALANDAIN
- Monsieur Hervé BRETOMEAU

Suppléants :

- Monsieur Matthieu FONTAINE
- Madame Nathalie GAUTIER

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Monsieur Vahé BOYADJIAN
- Monsieur David FEVRE

Suppléant :

- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Jimmy HENTRY

Suppléant :

- Monsieur Patrick MARTIN

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Madame Christel DE OLIVEIRA

Suppléant :

- Madame Véronique HEINGLE

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :

- *Siège vacant*

Suppléant :

- Monsieur Aymeric CHATEL

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Etienne BALLU

Suppléant :

- Madame Christelle DEBIAIS

Sur désignation de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants de Nouvelle Aquitaine (IRPSTI) avec voix consultative :

- Monsieur Alain GUILLOUT

4° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme

Sur désignation du préfet de région :

- Madame Axelle BODMER
- Madame Christiane CHAUMET
- Madame Eveline DEYRE INNEDJIAN
- Monsieur Nicolas PICOULET

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 18 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale



Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2022-08-11-00005

Arrêté portant modification de la composition des
membres du conseil d'administration de l' URSSAF
Poitou-Charentes



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°106 / 2022

**portant modification des membres du Conseil d'Administration
de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
de Poitou-Charentes**

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu l'arrêté ministériel n°7/2022 du 18 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Poitou-Charentes ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la proposition de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) ;

Vu la proposition de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) ;

A R R Ê T E

Article 1

L'arrêté ministériel n°7/2022 du 18 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Poitou-Charentes ;

Dans la liste des représentants des assurés sociaux désignés au titre de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) est nommée :

- **Madame Catherine DESCHAMPS** en tant que suppléante sur siège vacant.

Dans la liste des représentants des travailleurs indépendants désignés au titre de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) est nommé :

- **Monsieur Jérôme CHOUTEAU**, en tant que suppléant, en remplacement de Monsieur Aymeric CHATEL.

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 11 août 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale

Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2022-09-20-00002

Arrêté portant modification de la composition des
membres du conseil d'administration de l'URSSAF 31



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°111 / 2022

portant modification des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Midi-Pyrénées

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel n°8/2022 du 18 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la proposition de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) ;

Vu la proposition de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) ;

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté ministériel n°8/2022 du 18 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Midi-Pyrénées ;

Dans la liste des représentants des assurés sociaux désignés au titre de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) est mis fin au mandat, sans remplacement, de :

- **Madame Dalila MOKADEM.** Le siège de suppléant devient vacant.

Dans la liste des représentants des travailleurs indépendants désignés au titre de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) est nommé :

- **Monsieur Pascal COMTE** en tant que suppléant sur siège vacant.

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 20 septembre 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des
organismes de sécurité sociale

Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2022-03-18-00005

Arrêté portant nomination des membres du conseil
d'administration de l'URSSAF 31



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°8 / 2022

portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Midi-Pyrénées

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général ;

Vu les désignations formulées par le Préfet de région en date du 11 février 2022 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu les désignations formulées par l'IRPSTI Occitanie le 1 février 2022 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Midi-Pyrénées ;

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaires :

- Madame Anne-Marie VILLENEUVE
- Monsieur Flavien DAVOINE

Suppléants :

- Madame Catherine DWORAK
- Monsieur Charles BOURY

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

- Madame Chantal CAMBOU
- Madame Virginie FERNANDEZ

Suppléants :

- Monsieur Jacky ROUTABOUL
- Monsieur Gilles RAUFAST

Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

Titulaires :

- Monsieur Gilles GAILLOU
- Monsieur Denis ROBERT

Suppléants :

- Madame Isabelle MONTIER
- Madame Dalila MOKADEM

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

- Monsieur Bruno AMIEL

Suppléant :

- Madame Nathalie JOSSO

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

Titulaire :

- Monsieur Gérard TOLZA

Suppléant :

- Madame Anne TRUBLEREAU

2° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre BIGNALET
- Monsieur Marc DAROLLES

Suppléants :

- Monsieur Benoit DEBAINS
- Monsieur Loïc VESCOVO

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Monsieur Vincent AGUILERA
- Madame Nathalie HUBERT

Suppléant :

- *Siège vacant*
- *Siège vacant*

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Frédéric ATLAN

Suppléant :

- *Siège vacant*

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Madame Marie-Laure QUARANTA

Suppléant :

- *Siège vacant*

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

Titulaire :

- Monsieur Serge MICHEL D'HUREL

Suppléant :

- Madame Makensy BEUGRE

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :

Titulaire :

- Monsieur Thierry TOFFOLI

Suppléant :

- *Siège vacant*

Sur désignation de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Occitanie (IRPSTI) avec voix consultative :

- Monsieur Philippe BARTHES

4° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme

Sur désignation du Préfet de région :

- Madame Brigitte GEOFFRIAULT

- Monsieur Claude HELIAS

- Madame Nadia LARDIN

- Madame Valérie LEMAIRE

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 18 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale



Hubert VERDIER